



DELIBERATION N°2025/74/MJI PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FOND SOCIAL EUROPEEN (FSE+) POUR LE PROJET « HORIZON 2025-2027 : FORMER NOS AGENTS, TRANSFORMER NOTRE COMMUNE »

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 06

De votants : 06

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 20 décembre 2025

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, ALI BACARI CHARAFINA, MADI MARI DAROUECHI, HEDJA KOURAICHIA, SOILIH ANSOUMATI, ALIDINA ASSANI CHAKA

Absents :

AHAMADA COMBO SAID VALDO, SOUFFOU ZAIN-YA, AHMED SAID, ADAM TOILIHATI, ABDALLAH MAMALI, MBAE LADHATI MADI, MADI MOITSOUMOU BOURA, NOUDJOUR MADI ASSANI, MROVILI AMINA MOILIM, SAINDOU MOHAMADI, BOURA MCOLO VITA, OUMAR SAINDOU, SAID MADI ZAINA, MDALLAH ANLAMATI, AYOUBA ANLI, ALI MADI JOZYANE, NOUDJOUR MADI MANROUF, OYSSANI SAKIMOU, MANSOIBOU RABIANI, SAINDOU ASSANATI, MADI-ISLAME SAFIANATI, SIAKA OUSMANE AHAMADA, VITA SOIDIKI

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du conseil municipal du samedi 20 décembre 2025, le conseil municipal a été convoqué par Monsieur IBRAHIMA SAID MAANRIFA, Maire, à une réunion du conseil en 2ème lecture Mercredi 24 décembre 2025 à 8h00 dans la salle de délibération de la mairie.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **M ALIDINA ASSANI CHAKA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Dans le cadre de l'appel à projet FSE + concernant la priorité 8 « Restore » et l'objectif spécifique 8 : « Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexible pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle. », la commune de M'Tsangamouji souhaite déposer un projet de formation à l'attention des agents de la commune.



Ce projet nommer « Horizon 2025-2027 : Former nos agents, transformer notre commune » vise à former l'ensemble des agents de la commune (+ de 100 personnes) avec un accompagnement renforcé et plus individualisé. Il est estimé à 491 150,87 € en prenant en compte le recrutement d'un chargé de mission Gestion Prévisionnel des Effectifs, des Emplois et des Compétences à plein temps sur cette mission.

Ce projet est orienté plus sur les compétences des agents de catégorie C avec une grande part consacrer aux habilitations professionnelles et à des actions d'immersion dans d'autres collectivités. Des actions de formation contre l'illettrisme et l'illectronisme sont également prévu afin de renforcer les compétences de base.

Il est donc demandé au conseil municipal de valider le plan de financement suivant pour la demande de subvention auprès du FSE+, pour le projet « Horizon 2025-2027 : Former nos agents, transformer notre commune » :

- 460 317,44 € : Union européenne FSE +
- 30 833,43 € : Commune de M'Tsangamouji

Le conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE

- 1) De valider le plan de financement suivant pour la demande de subvention auprès du FSE+, pour le projet « Horizon 2025-2027 : Former nos agents, transformer notre commune » :
 - 460 317,44 € : Union européenne FSE +
 - 30 833,43 € : Commune de M'Tsangamouji
- 2) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, le 24/12/2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Saïd Maanrifa

IBRAHIMA

Date : 27/12/2025

Qualité : Maire

